

Paris, 21 octobre 2016



Monsieur Denis Turbet-Delof
Union Syndicale Solidaires
144 Bd de la Villette
75019 – PARIS
à

Madame Annick Girardin
Ministre de la Fonction Publique
80, rue de Lille
BP 10445
75327 – PARIS Cedex 07

OBJET : préavis de grève le mardi 8 novembre 2016

Madame la Ministre,

L'Union syndicale Solidaires «Fonction publique » dépose un préavis de grève pour le **MARDI 8 NOVEMBRE 2016** à 00h01 (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés).

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires des trois versants de la fonction publique et des établissements publics (y compris ceux présentant un caractère industriel et commercial) ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public exerçant leurs fonctions dans les Sociétés Anonymes et les établissements d'enseignement privé.

Ce préavis est motivé par les raisons suivantes :

- Abrogation de la Loi HPST
- Abrogation de la Loi santé
- Abandon de la «territorialisation» de l'offre de soins, des GHT et des restructurations
- Arrêt des fermetures de lits et des suppressions de postes
- Fin des enveloppes limitatives et abandon du plan ONDAM triennal de 3,5 milliards d'économies sur les hôpitaux
- L'octroi des moyens budgétaires pour permettre aux établissements sanitaires et médico-sociaux d'assurer leur mission de service public, d'investir, d'embaucher et de titulariser nos collègues contractuels
- Abrogation des ordres professionnels
- Ouverture de vraies négociations sur les carrières et les grilles indiciaires
- Un plan ambitieux de formation initiale et continue
- La préservation et le développement d'un service public républicain de Santé sur l'ensemble du territoire garant d'une réelle égalité d'accès aux soins
- Non au hold-up sur les fonds de Formation financés par le salaire différé (150 millions en 2016 et 150 millions en 2017, qui constituent les fonds de réserve de l'ANFH).
- Nous demandons le retrait immédiat des articles 3 et 53 du projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale 2017.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Pour l'Union Syndicale « Solidaires Fonction publique »

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke extending downwards.

Denis Turbet-Delof